

Mise en cause des enseignants et personnels territoriaux de VIEILLE BRIOUDE :

La réaction des syndicats d'enseignants SNUDI FO 43 - SNUipp FSU 43 et du syndicat FO des territoriaux !

Après la mise en cause publique des enseignantes et des personnels territoriaux de l'école publique de Vieille Brioude conduisant à la convocation au tribunal de deux d'entre elles, les syndicats des personnels de l'Education Nationale du 1^{er} degré, le SNUDI FO 43 et le SNUipp FSU 43 ainsi que le syndicat FO des territoriaux ont décidé à leur tour de s'exprimer publiquement.

Tout d'abord, et contrairement à certaines assertions journalistiques, les syndicats rappellent que comme pour tous les dossiers qui n'ont pas été jugés, c'est la présomption d'innocence qui est la règle commune pour tous.

Ainsi, dans l'affaire de vieille Brioude, tant que la justice n'a pas tranché, il n'est pas possible d'affirmer ni même de sous-entendre que les enseignantes et les personnels communaux auraient commis de quelconques violences sur les élèves.

Le fait qu'une plainte ait été déposée par un parent d'élève à l'encontre des enseignantes, ne saurait constituer une quelconque preuve à charge contre ces personnels.

De même le fait que les enquêteurs aient auditionné des dizaines de personnes ne saurait constituer une quelconque reconnaissance des faits reprochés.

Enfin le fait que le procureur, dont il faut souligner que son rôle n'est pas de juger mais de requérir, ait décidé de donner un éclat particulier à ce dossier en ordonnant la comparution des deux des enseignantes devant le tribunal correctionnel le 4 avril prochain, ne saurait constituer non plus le début d'une preuve. Ce sera aux juges de juger.

C'est pourquoi les syndicats s'interrogent sur plusieurs points :

1°/ Pourquoi y a-t-il une telle médiatisation de ce dossier y compris au niveau national ? Quel est le réel but de cette opération ? Alors que des interventions politiques en amont sont avérées, la question est ouvertement posée et elle devra trouver une réponse.

2°/ Il apparaît que le responsable brivadois de la FCPE qui n'a portant aucun représentant connu à l'école de Vieille Brioude, a éprouvé le besoin de s'exprimer sur un dossier que visiblement il ne connaît pas. Alors que les cinq représentants de parents élus au conseil d'école ont tenu à afficher leur soutien aux enseignants et personnels, les syndicats s'étonnent du positionnement de ce responsable.

Ainsi, sans disposer d'aucune preuve, le représentant de la FCPE a déclaré « *en vouloir aux adultes qui ont fermé les yeux* ». (Edition de la Montagne et de la Ruche

du 12 janvier 2017). De plus il véhicule de fausses informations concernant le nombre d'élèves de l'école et des classes concernées pour étayer la thèse de la culpabilité des personnels. Or il s'avère que le nombre d'élèves de l'école de Vieille Brioude est stable à quelques unités près depuis des années. Le nombre d'élèves par classe fluctue en fonction du nombre d'enfants par classe d'âge et se trouve, lui aussi également stable ces dernières années. On peut donc s'interroger sur l'objectif recherché par ce « responsable » et sur les connexions existantes dans ce dossier.

Les syndicats FO et le SNUipp soulignent que les personnels concernés donnent toute satisfaction à leurs hiérarchies respectives comme l'attestent les rapports élogieux qui figurent dans les dossiers professionnels de ces personnels.

Les syndicats FO et le SNUipp soulignent que les personnels concernées entretiennent d'excellentes relations avec la quasi-totalité des parents d'élèves.

Les syndicats FO et le SNUipp apportent donc un soutien sans faille aux enseignantes et personnels territoriaux mises en cause et à l'ensemble des personnels de l'école dans cette affaire.

Les syndicats FO et le SNUipp enregistrent positivement les très nombreuses réactions de sympathie et les témoignages de soutiens reçus par les personnels de l'école de la part des familles, d'élèves, d'anciens élèves, d'enseignants et de citoyens de tout le département et au-delà, qui témoignent de leur solidarité avec les personnels de l'Ecole.

Afin que ce soutien puisse pleinement s'exprimer, les syndicats FO et SNUipp 43 ont décidé de lancer une pétition de soutien aux personnels concernés et au-delà à l'école républicaine et à ses enseignants.